



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 06377

Numéro SIREN : 491 955 514

Nom ou dénomination : 3 S PROMOTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2013 sous le numéro de dépôt 27230

27230

3 S PROMOTIONS

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 37.000 €

Siège social : 2 boulevard de la Libération

93200 SAINT-DENIS

RCS BOBIGNY 491 955 514



GREFFE

31 DEC. 2013

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2013

.../...

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de :

- Monsieur Bruno DIGOUT Commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Marc ANGLES, Commissaire aux comptes suppléant

arrivant à expiration lors de la présente assemblée, l'Assemblée Générale décide :

-de ne pas renouveler Monsieur Bruno DIGOUT Commissaire aux comptes titulaire dans ses fonctions, et de nommer en remplacement Madame Carole NAHUM 5 bis rue de ROCHECHOUART 75009 PARIS pour une durée de six exercices soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

-de ne pas renouveler Monsieur Marc ANGLES, Commissaire aux comptes suppléant dans ses fonctions, et de nommer en remplacement la SARL AUTEUIL AUDIT ayant son siège social 27 rue de Passy 75016 PARIS immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 524 282 993 pour une durée de six exercices soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.../...

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT